

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

FAIT DIVERS

P.4

TOUT ÇA POUR ÇA ?

L'irréversibilité du paiement des taxes d'habitation au Togo :

L'OTR répond aux inquiétudes

P.5

Echec cuisant de l'opposition aux élections locales :

L'ANC va-t-elle rejoindre la C14 de Mgr Kpodzro pour la présidentielle de 2020 ?

« L'union de l'opposition que propose le prélat est un colis mal emballé » dicit Me Tchassona

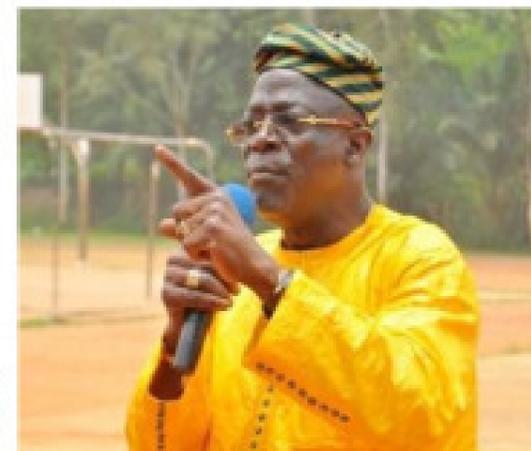
P.3



Jean-Pierre Fabre, Président de l'ANC



Mme Kafui Adjamagbo, Coordinatrice de la C14 et Mgr Philippe F. Kpodzro



Me Mohamed Tchassona-Traoré, Président du MCD

Poursuite de la politique des grands travaux du Président Faure Gnassingbé

Près de 600 km de routes bientôt réhabilitées ou bitumées pour un coût de 350 milliards de FCFA

P.5



Un tronçon de la Nationale N°1

Ecobank, l'UTB et Orabank renforcent le e-paiement bancaire des cotisations sociales à la CNSS

P.2



Ingrid Awadé, DG de la CNSS (au milieu)

Les élections partielles des conseillers municipaux auront lieu le 15 août 2019 :

Les communes Oti sud 1, Bassar 4 Avé 2, Wawa 1 et Zio 4, connaîtront leurs conseillers

P.4



Dr Gilbert Tcholeryanu du SYNPHOT et le PM Sélom Klassou

Rencontre Sélom Klassou avec une délégation du SYNPHOT :

Le Premier ministre annonce la dotation prochaine des 5 régions du Togo en scanners performants

P.4

Ecobank, l'UTB et Orabank renforcent le e-paiement bancaire des cotisations sociales à la CNSS

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale en collaboration avec Ecobank, Orabank et UTB, a lancé le mardi 23 juillet 2019 à son siège à Lomé, les solutions d'e-paiement bancaire des cotisations sociales. Cette deuxième opération du télépaiement après celle instituée avec la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (BTCI), du Groupe TOGO COM et MOOV, vient renforcer le processus de digitalisation en cours à la CNSS pour faciliter d'avantage la vie à tous les clients. La cérémonie de lancement a été présidée par Mme le Directeur Général de la CNSS, Ingrid Awadé entourée de M. Mamady Diakité DG de Ecobank, de M. Guy Martial Awona DG de Orabank et de M. Zakari Darou-Salim DG de l'UTB en présence du Président de la Cour d'appel de Lomé, des experts comptables, avocats et de plusieurs opérateurs économiques.



Ingrid Awadé, DG de la CNSS (au milieu) entourée des partenaires lors du lancement de e-paiement

Selon le DG Mme Ingrid Awadé Les transformations digitales des services de la CNSS s'opèrent pour rendre un meilleur service aux usagers. A l'en croire, à cette ère de l'économie numérique, la CNSS ne saurait léser sur les moyens visant à renforcer et à faciliter la Télé déclaration et le Télépaiement surtout que le chef de l'Etat fait de cette économie numérique un levier important de son développement. «Nous n'avons pas le choix, si nous voulons aujourd'hui tutoyer l'excellence et la performance dans la gestion optimale de nos entreprises car le futur est digital» a martelé le DG de la CNSS. Elle a par ailleurs exhorté les partenaires à être le relais de la

CNSS au niveau de leurs clients vu que tous ces outils sont mis en place pour leur bien-être et pour simplifier leur démarche. Les solutions e-paiement ainsi lancées, permettront aux partenaires sociaux de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) affiliés à ces différentes institutions bancaires, à tout point du globe terrestre, de s'acquitter en toute tranquillité de leurs obligations légales en matière de paiement des cotisations sociales. « Et c'est d'une facilité déconcertante, de votre bureau ou même étendu dans votre lit, en un clic et en temps réel, vous avez fini de payer vos cotisations sociales à la CNSS », a rassuré le Directeur Général d'Orabank, Guy Martial

Awona. Cette initiative a pour but selon lui d'amener les banques vers les clients. Les premiers responsables de chacune des banques partenaires à l'honneur au cours de cette cérémonie de lancement, ainsi que les experts du domaine, n'ont pas manqué de vanter l'utilité des nouveaux outils produits et de saluer ce partenariat gagnant, gagnant avec la CNSS qui traduit le souci constant d'une saine gestion et d'une vision managériale de la Direction Générale de la CNSS ainsi exprimés dans cette recherche permanente d'un service de qualité. De son côté, M. Ekpeh chef projet de la société LIKSOFT chargé de piloter ce processus dénommé écosystème digital, a présenté les services en ligne

et les moyens de paiements bancaires en ligne via Ecobank, Orabank et l'UTB. Cet écosystème digital prend en compte le paiement des cotisations sociales, le paiement au guichet de banque, le Mobile banking T-Money, Flooz, le paiement bancaire en ligne. Tous ces différents produits de modernisation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Togo dénotent de la compétence et le dynamisme de Mme le Directeur général dudit service qui place l'humain au cœur de la transformation digitale. Sa politique est basée sur la ges-

tion du régime avec une grande transparence à travers l'information et les sensibilisations de ses partenaires. Elle accorde aussi un rôle important aux partenaires sociaux par le développement de l'écoute clients pour avoir leurs réelles préoccupations et s'engager en fin à simplifier les démarches, les procédures et assurer un service de grande qualité afin de garantir la confiance avec les partenaires.

Daniel A.

Au sujet de la pénurie chronique du sang dans les hôpitaux du Togo : L'UPF-Togo invite tous les journalistes à un geste d'humanisme du don de sang le 3 août 2019

L'Union Internationale de la Presse Francophone (UPF) section Togo, en collaboration avec le Centre National de la Transfusion Sanguine (CNTS), a tenu une conférence de presse de sensibilisation et de mobilisation du monde médiatique pour le don du sang, lundi dernier à l'hôtel SAKAWA. Opération « Mon Sang pour Une Vie » et la campagne « 100 Poches de Sang pour le Togo », tels sont les thèmes de la rencontre. Cette réunion dirigée par le président de l'UPF, M. Loïc Lawson vise à amener tous les journalistes des médias publics, privés et des représentants de la presse internationale à reconnaître la nécessité de donner de leur sang pour sauver une vie.

La pénurie de sang dans les hôpitaux est un problème crucial, surtout en Afrique et plus particulièrement au Togo. Les hôpitaux et le CNTS éprouvent du mal à répondre aux demandes sans cesse croissantes, or ils estiment le besoin actuel à 70.000 poches de sang par an. Pour Dr NADJIR Liza Koboyo, médecin biologiste chef service production du Centre Nationale de la Transfusion Sanguine de Lomé, « le problème est assez sérieux dans ce sens que nous estimons les besoins annuels en poche de sang à 70 mille et là nous nous retrouvons à 50 mille lors qu'on associe les poches collectées par le centre régional de la transfusion sanguine de Sokodé.

Et donc nous avons un déficit de plus de 20 mille poches. C'est donc un problème sérieux », s'est plaint le chef service production du CNTS de Lomé. La problématique est tellement réelle, même à l'échelle mondiale que l'OMS a décrété le 14 juin de chaque année, journée mondiale de DON de SANG.

Un message particulièrement important dans un contexte où en Afrique et surtout au Togo, les besoins n'arrivent pas être couverts, entraînant de facto des événements malheureux dans nos hôpitaux. Une triste réalité qui doit nous interpeller tous. Toutes les 2 secondes, une vie, quelque part, a besoin du sang. Le droit à la santé est non négociable. Et donc, toute personne devrait



Table d'honneur lors du lancement

avoir accès à la transfusion sanguines sécurisée en tout temps et tout lieu où le besoin se fait sentir. La femme qui fait de l'hémorragie pendant la grossesse ou sur la table d'accouchement, les enfants souffrant d'anémie sévère due au paludisme ou à la malnutrition, les patients atteints de la maladie du sang ou de la moelle osseuse, les victimes d'accidents de circulation ou des catastrophes naturelles et autres patients en attente d'une intervention chirurgicale, se trouvent actuellement dans une situation lamentable à cause de cette pénurie qu'on peut éradiquer ou prévenir quand on s'investit véritablement dans la lutte contre le fléau.

La section togolaise de l'Union Internationale de la Presse Francophone (UPF-Togo) entend apporter sa modeste contribution en vue de sa réduction, voire son éradication à travers des actions d'envergure à court et moyen terme à travers l'opération « Mon Sang pour Une Vie » et la campagne dénommée « 100 poches de sang pour tout le Togo ». Selon le président Loïc Lawson-Avila, Président de l'UPF-Togo, « il est temps que nous passions à l'acte et je suis convaincu que les populations aussi vont le faire ». Pour le second volet de cette initiative qui concerne la campagne « 100 Poches de Sang pour le Togo », l'UPF-

Togo s'adresse à tous les compatriotes sur tout le territoire. Cette campagne a pour but d'amener tous les Togolais des villes, des villages et des hameaux même les plus reculés, à donner de leur sang pour sauver des vies.

Daniel A.



63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.
Daniel ASSOTE

Imprimerie SDR
Tirage : 2000 ex.

Echec cuisant de l'opposition aux élections locales L'ANC va-t-elle rejoindre la C14 de Mgr Kpodzro pour la présidentielle de 2020 ?

« L'union de l'opposition que propose le prélat est un colis mal emballé » dicit Me Tchassona

Le verdict des élections locales du 30 juin dernier est sans appel. Le parti UNIR a raflé la mise avec 878 sièges sur 1527 et est à la tête de plusieurs communes tandis que l'opposition radicale a été laminée et traîne 261 sièges (ANC 132 et C14 129). Cet échec cuisant de l'opposition suscite des interrogations auprès des militants et surtout des leaders. Si certains responsables de l'opposition reconnaissent leur échec et posent de bon diagnostic et pensent à une bonne stratégie pour les prochaines échéances, d'autres par contre se murent dans un silence assourdissant.

Parmi ceux qui se taisent comme une carpe figure le parti de Jean-Pierre Fabre. Depuis leur débâcle électorale les dignitaires de l'ANC sont inaudibles sur les médias. Après leur sortie pour disent-ils dénoncer les fraudes, Jean-Pierre Fabre et ses affidés ne sont plus visibles sur les médias comme ils en avaient l'habitude. Sont-ils autant déçus du résultat qu'ils ont obtenu lors des élections locales du 30 juin dernier au point de ne savoir plus quoi dire à leurs militants ? Sûrement qu'ils se sont donnés un temps de réflexion avant de rebondir. Deux solutions s'offrent à eux. Soit ils répondent à l'appel de Mgr Kpodzro qui pourtant les avait traités de « Judas » en reprenant langue avec la C14 ou soit ils maintiennent leur position en faisant cavalier seul. Ce qui est évident c'est que face à sa débâcle électorale lors des municipales l'ANC est désormais à la croisée des chemins et en manque d'initiatives.

Le président du parti Togo Autrement Fulbert Attisso serait très amer contre les Togolais qui n'ont pas jugé bon de voter pour sa liste. Selon une source proche de ce leader, malgré les tournées effectuées dans les différents quartiers de Lomé surtout dans le Golfe 2 et 4, sa liste a réalisé un score voisin de zéro. L'homme politique trouve que les militants de l'opposition sont ingrats par rapport à ses efforts pour amener l'alternance au Togo. Le comble pour lui c'est que

certaines membres de sa famille et ses voisins immédiats n'ont pas voté pour lui. C'est face à cette déception que l'homme a décidé de bouder les médias et de décliner toute invitation des journalistes.



Jean-Pierre Fabre, Président de l'ANC

La raison, c'est que nous n'avons pas préparé les Togolais aux locales. Et comme on ne les a pas préparés, ils ne sont pas allés voter. Ceux qui sont allés voter le 30 juin sont surtout les partisans d'UNIR », a expliqué Dr François Kambatib. Il n'a pas manqué de reconnaître dans son intervention que « L'abstention est toujours en défaveur de l'opposition ». Seulement il n'a pas eu le courage de donner les raisons de cette abstention. L'on se souvient encore les interventions du Dr Kambatib sur les médias lorsque la C14 avait



Mme Kafui Adjamagbo, Coordinatrice de la C14 et Mgr Philippe Fanoko Kpodzro,

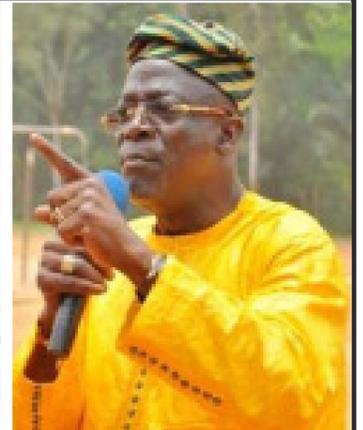
Que dire du reliquat de la C14 qui a mordu la poussière lors de ces élections municipales ? Les responsables de la C14 qui pensaient capitaliser la mobilisation sous le label C14 n'ont pas vu grande chose au cours de ce scrutin. Malgré la messe de bénédiction du prélat Mgr Philippe Fanoko Kpodzro, la C14 n'a pas pu décrocher le nombre de sièges qu'elle escomptait. Lorsqu'on scrute le résultat, elle n'est pas en mesure de prendre la tête d'une mairie.

L'ancien député Dr Kambatib membre de la C14 sans langue de bois, reconnaissait l'échec de l'opposition et donne les raisons de cette débâcle électorale. Invité sur la radio Zéphyr le mardi dernier, Dr Kambatib a laissé entendre qu'« Il y a une raison fondamentale, si l'opposition est loin derrière UNIR lors des municipales.

appelé au boycott du recensement pour le scrutin du 20 décembre 2018. Le conseiller du parti ADDI appelait avec véhémence les militants de l'opposition à s'abstenir d'aller se faire recenser. Pour lui il n'était pas question pour les militants de l'opposition de se faire enrôler sur les listes électorales. Le résultat est sans appel. Leurs militants ont entendu leur message en boycottant massivement le recensement d'octobre 2018. C'est justement cet appel au boycott de la C14 qui a eu un impact défavorable sur leur cuisant échec lors des élections locales du 30 juin dernier. Il aurait pu dans son intervention reconnaître les errements de leur C14 dont la conséquence directe a été leur débâcle électorale. Pour la C14, l'union de l'opposition est indispensable pour aboutir à l'alternance.

Cette union de l'opposition semble impossible aux dires du président du MCD Me Traoré Tchassona. Invité dans l'émission « D12 » de radio Pyramide, le président du Mouvement Citoyen pour la Démocratie a laissé entendre que l'union de l'opposition n'est pas la solution pouvant favoriser l'alternance au Togo. « C'est ce que les gens croient. C'est ce que les gens pensent. Mais l'union de l'opposition n'est pas la solution. Ça peut être une solution, mais ce n'est pas la solution. L'essentiel aujourd'hui, pour

sables de la C14 ont crié haro sur lui en disant qu'il est une taupe au service du pouvoir en place et qu'il veut saboter la lutte. Aujourd'hui l'histoire donne raison au président du MCD car tous les responsables reconnaissent que cet appel au boycott du recensement d'octobre 2018 est la vraie raison de la débâcle électorale de l'opposition. Quand à l'appel du prélat retraité Mgr Kpodzro pour une union de l'opposition, Me Tchassona Traoré estime que l'union de l'opposition que propose le prélat octo-



Me Mohamed Tchassona-Traoré, Président du MCD

qu'on puisse amener le changement dans ce pays, c'est de voir comment peser lourdement sur le fichier électoral, que les Togolais aillent s'inscrire massivement sur la liste électorale, organiser une offre politique qui amène nos compatriotes à aller voter massivement. Si tout cela est fait, avec la limitation des mandats, il me semble qu'on peut faire avancer le pays ». L'on peut dire sans se tromper que Me Tchassona a raison sinon si l'opposition arrivait à s'unir et ses militants restaient massivement à la maison au lieu d'aller se faire enrôler sur les listes électorales, l'alternance ne serait jamais réalisée. Justement lorsque le président du MCD membre de la C14 à l'époque avait appelé les militants de l'opposition à se faire enrôler lors du recensement, les autres respon-

général est « un colis mal emballé ». Me Tchassona trouve inadmissible la démarche de l'ancien archevêque de Lomé qui au même moment qu'il appelle à l'union de l'opposition traite certains responsables de « Judas ».

Tout porte à croire que l'opposition togolaise est mal barrée pour l'élection présidentielle de 2020 car ses militants sont désarmés et sont abonnés au boycott des élections. Il va sans dire que les militants de l'opposition préfèrent rester massivement chez eux au lieu d'aller massivement aux urnes pour voter pour elle. Les responsables de l'opposition doivent proscrire de leur stratégie politique le boycott qui leur coûte si cher aujourd'hui et sûrement davantage demain.

Aliziou Dominique

Rencontre Sélom Klassou avec une délégation du SYNPHOT

Le Premier ministre annonce la dotation prochaine des 5 régions du Togo en scanners performants

Au cours d'une rencontre entre le Premier ministre Sélom Klassou et une délégation du Syndicat National des Praticiens hospitaliers du Togo (SYNPHOT), des questions liées aux points de revendications contenus dans Le rapport de conclusion du groupe de travail ont été abordées. Le chef du gouvernement a rassuré ses interlocuteurs de la mise en œuvre par le gouvernement du contenu dudit document. Il a annoncé, entre autres à ces derniers que désormais chaque région du Togo sera doté d'un scanner performant. Dès lors, sur ce point précis, la question se pose de savoir si des dispositions ont été prises en amont pour éviter aux scanners dont le Premier ministre a parlé, le sort des deux précédemment affectés aux CHU de Kara et Sylvanus Olympio de Lomé.

La question mérite d'être posée si on sait qu'en matière d'équipement des structures sanitaires publiques, si le gouvernement ne fait pas assez, il fait au moins le nécessaire pour préserver la santé des populations. A titre d'exemple, il y a quelques années, dans le souci de soulager les patients, le gouvernement a doté le CHU Sylvanus Olympio, le CHU Campus de Lomé et le CHU de Kara, chacun d'un scanner moderne. Mais il est donné de constater amèrement qu'à ce jour, que seul celui affecté au CHU Campus de Lomé demeure opérationnel. Les deux autres se révèlent irrécupérables du fait d'une panne dont seuls les spécialistes maîtrisent les contours. Du coup, les compatriotes de la partie septentrionale du pays se voient obligés de faire le déplacement sur la ville de Dougou au Bénin ou sur Lomé la capitale togolaise pour jouir des services de cet appareil. Bien

sûr avec tous les risques que cela comporte et toutes les dépenses que cela occasionne.



Dr Gilbert Tsolenyanu du SYNPHOT et le PM Sélom Klassou

Aujourd'hui que le gouvernement togolais, par la voix de Sélom Klassou annonce l'acquisition prochaine de 5 scanners performants destinés aux 5 régions du pays, il urge de s'assurer que des dispositions sont prises pour éviter à ces équipements, le sort des scanners ayant été affectés il y a quelques années seulement au CHU de Kara, au

CHU Sylvanus Olympio. Certes, officiellement on ne cesse de dire que ces scanners sont tombés en panne. Cependant personne n'explique pour quelle raison les fonds affectés à la réparation des scanners dorment toujours dans les caisses de l'Etat alors que ces équipements dont les patients ont besoin, sont tout le temps déclarés en pannes. Par ailleurs pourquoi dans les cliniques privées, si le scanner a une panne, on fait diligence pour le réparer mais dans les structures publiques non ?

en mesure de les utiliser au profit des populations. Les responsables des structures sanitaires publiques auxquelles ces scanners seront affectés doivent redoubler de vigilance pour éviter de tomber dans les errements du passé. De leur côté, les responsables du SYNPHOT doivent également se mobiliser à leur niveau pour la préservation de ces matériels de travail. Les revendications syndicales doivent également s'accompagner d'un travail de veille en vue de la protection des

matériels de travail. Le gouvernement ne peut pas faire le gendarme derrière les équipements sanitaires.

Si l'annonce de l'acquisition prochaine de ces scanners fait jubiler, elle doit également susciter de sérieuses inquiétudes quant à la sauce à laquelle ils seront mangés par des praticiens de santé véreux qui n'ont de cesse de s'illustrer sans vergogne dans des actes inciviques.

Ricardo

FAIT DIVERS

TOUT ÇA POUR ÇA ?

La lutte Evalas édition 2019 est finie. Elle est entrée dans l'histoire le dimanche 21 juillet 2019.

Certains garderont un bon souvenir de cette édition. Pour d'autres, le souvenir est mauvais ou tout simplement mitigé, comme c'est le cas des fans de la coalition Tcharé.

Ils avaient en effet fondé leur espoir sur le sieur Boutou Kossi. Il leur avait promis la victoire, et pas la moindre au profit de sa coalition sur celle de Tcharé Wyamdé.

Aussi avait-il gagné la confiance des fans qui n'ont pas hésité à l'arroser de présents, financiers et matériels. Il aurait même été escorté suivant ses désirs depuis le lieu sacré jusque sur l'arène de la lutte.

Malheureusement, le prétendu champion n'a pas offert à son public la fête promise. Il serait porté disparu après deux défaites consécutives sous le regard observateur du Chef de l'Etat. Il serait reparti sur la pointe des pieds.

Fort heureusement il y avait Patwangal, de son vrai nom Wangala Patrice, un super lutteur mais inconnu du grand public. Ce jeune super lutteur de 21 ans, sacré champion de Tcharé par le Président de la République, a surpris plus d'un par son trait de génie.

Non seulement, il ne donne pas le temps à ses adversaires, mais aussi, il fait tomber toutes ses victimes de la même manière. Elles chutent sur le dos et roulent à la manière d'une gente.

C'est ainsi qu'il a ouvert les hostilités après seulement 15 secondes du coup d'envoi. Les observateurs ont vu le tout premier evalou rouler sur son dos. Mais ils croyaient à une stratégie pour ce dernier d'éviter de se blesser. Leur surprise a été plus grande lorsque le second adversaire de Patwangal a opéré sa chute dans les mêmes circonstances que le premier. C'est alors que la foule s'est spontanément levée pour ovationner le super lutteur, pour l'encourager et louer son style.

Sa bravoure a été récompensée par le Président de la République très satisfait et très ému. Aussi, a-t-il reçu un important lot comprenant entre autres, une moto et une enveloppe contenant une importante somme d'argent. Un cadeau qui vient à point nommé pour un jeune bachelier qui en aura besoin pour financer ses études et pour construire sa vie future.

Vivement qu'il en soit ainsi l'année prochaine.

B.TALOM

Les élections partielles des conseillers municipaux auront lieu le 15 août 2019

Les communes Oti sud 1, Bassar 4 Avé 2, Wawa 1 et Zio 4, connaîtront leurs conseillers

Le conseil des ministres du mercredi 24 juin vient de convoquer le corps électoral pour les élections partielles des conseillers municipaux dans les cinq communes dont deux ont été invalidées. Ces élections municipales partielles auront lieu le 15 août prochain. Selon le code électoral, les élections ont lieu dans les trente jours suivant la date de la décision d'annulation par la chambre administra-

tive de la Cour suprême. Cette décision prenant effet le 18 juillet 2019, la date des élections partielles est fixée au 15 août 2019.

Si dans les communes de Oti sud 1, Bassar 4 et Avé 2 le scrutin a été reporté pour des raisons techniques, celle de Wawa 1 et Zio 4 ont vu leurs résultats invalidés pour cause d'irrégularités constatées. Ainsi les populations de ces communes sont appelées aux urnes pour choisir

leurs conseillers municipaux et boucler ainsi le processus électoral. La campagne électorale débute le 30 juillet et prendra fin le 13 août 2019. La Commission Electorale Nationale Indépendante est à pied-d'œuvre pour organiser dans la transparence ce scrutin. Les partis politiques et les indépendants sont invités à se mettre en ordre de bataille pour décrocher des conseillers.

Aliziou Dominique

L'irréversibilité du paiement des taxes d'habitation au Togo : L'OTR répond aux inquiétudes

L'Office Togolais des Recettes (OTR), au cours d'une conférence de presse organisée à son siège à Lomé le mardi 23 juillet 2019, a éclairé la lanterne des professionnels des médias et des autres acteurs de la société civile sur les modalités du paiement des taxes d'habitation au Togo. Depuis l'annonce de la réintroduction de la taxe d'habitation, nombreux sont les contribuables qui s'interrogent non seulement sur la faisabilité de cette opération mais aussi sur l'affectation budgétaire de cette taxe. C'est donc à juste titre que cette rencontre d'informations et d'explications présidée par le premier responsable de l'OTR, M. Philippe Kokou Tchodié en présence du directeur général de la décentralisation, a eu lieu.

Le nouveau Code Général des Impôts (CGI) stipule en son article 289 qu'une Taxe d'Habitation (TH) est un impôt dû par tout ménage ayant en République togolaise, la disposition ou la jouissance d'une habitation et instituée au profit des Collectivités locales pour satisfaire aux besoins des populations. Est donc considérée comme une habitation, tout local occupé à des fins personnelles ou familiales, soit à titre de résidence principale, soit à titre de résidence secondaire, y compris les dépendances de toute nature non affectées à un usage exclusivement professionnel. Elle existait depuis 1998 sous le nom

de Taxe de Résidence (TR) avant de devenir Taxe d'Habitation (TH) en 2000 jusqu'aujourd'hui. A ce titre il est clair, précise M. Philippe Tchodié, Commissaire Général de l'Office : « L'Office Togolais des Recettes est une agence de collecte des taxes au profit de l'Etat sur la base des textes votés par le législateur. Il n'est pas créateur des taxes ». Ce n'est donc pas une taxe nouvelle qui est créée. Pour Adoyi Eso-Wavana, commissaire des impôts de l'OTR, cette taxe d'habitation gérée par les autorités locales, permettra aux nouveaux maires de développer leur commune. «Aujourd'hui, il est plutôt question de comment payer



Eso-Wavana Adoyi, Commissaire des Impôts et Philippe Kokou Tchodié, Commissaire Général de l'OTR par intérim mardi dernier

cette taxe et non pourquoi cette taxe», a-t-il renchérit.

La Taxe d'Habitation (TH) est une taxe citoyenne reversée en totalité (100%) aux collectivités locales pour soutenir leur action de développement ; entre autres, la législation fiscale prévoit qu'il peut être établi des taxes locales qui vont à 100% au profit des collectivités locales ; il s'agit de : la taxe annuelle dite de voirie ; la taxe sur les spectacles et autres manifestations publiques ; la taxe sur les appareils automatiques procurant un jeu, un spectacle, une audition ou un divertissement. La loi confère ensuite aux organes délibérants

des collectivités locales de définir les tarifs de ces taxes qui doivent être approuvés dans les conditions prévues par la loi relative à la décentralisation.

La TH doit être acquittée par un propriétaire, un locataire ou même un occupant à titre gratuit. Cependant, la loi dispense quelques personnes au paiement de la Taxe d'Habitation à savoir les moins de 18 ans, les retraités ou les personnes âgées de plus de 55 ans, les indigents reconnus par l'autorité compétente (communes ou préfectures), les invalides n'ayant pas de revenus et disposant d'une pièce justifi-

cative délivrée par l'autorité compétente, les élèves et les Étudiants effectivement inscrits dans les établissements ainsi que les apprentis n'ayant pas de revenus professionnels, les agents diplomatiques ou consulaires de nationalité étrangère dans la localité de leur résidence officielle et dans la mesure où les mêmes avantages sont accordés à leurs homologues togolais chez eux.

Elle est établie pour l'année entière quelle que soit la durée d'occupation des locaux et recouvrée par moitié dans les quinze (15) premiers jours de chaque semestre. C'est à dire, 50% au 15 janvier de l'année d'imposition et le second 50% le 15 juillet de la même année.

Rappelons que les tarifs sont fixés en fonction du type d'habitation occupé par le redevable. Ce tarif doit être payé aux caisses du service des impôts territorialement compétent duquel dépend le lieu de situation de l'habitation.

Daniel A.

Poursuite de la politique des grands travaux du Président Faure Gnassingbé Près de 600 km de routes bientôt réhabilitées ou bitumées pour un coût de 350 milliards de FCFA

Dans le souci de rendre le trafic routier beaucoup plus fluide et faciliter l'accès aux zones enclavées et surtout désengorger certains axes essentiels du réseau routier du pays, le gouvernement togolais envisage, à travers un projet, la réhabilitation et le bitumage de près de 600 km de routes d'ici 2022. La mise en œuvre de ce projet ajoutée aux efforts déjà déployés dans le domaine va, à coup sûr, consacrer la vision du chef de l'Etat dans le secteur des infrastructures routières.

A travers ce nouveau projet en parfaite adéquation avec le Programme National de Développement (PND) qui couvre la période 2018-2022, le Togo sera doté « d'un réseau routier moderne pour favoriser le transport des personnes et des biens, l'écoulement des produits agricoles vers les grands centres urbains et assurer la sécurité routière ».

D'un coût total estimé à 350 milliards de F CFA, dont une partie se trouve déjà mobilisée, le projet concerne, dans le Sud du

pays, les axes Tsévié-Kévé-Zolo, frontière avec le Ghana (65 km), Agou-Notsè (50 km), le Grand contournement de Lomé (de Baguida à Adétikopé - 42 km). Dans le Centre et le Nord du pays, ce sont le contournement de Kara à partir du canton d'Awandjélo long de 21 km, et le Grand contournement d'Atakpamé (15 km), qui seront renforcés.

Ces principaux axes, seront vraisemblablement, partiellement pris en compte par le Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU), financé par la Banque



Un tronçon de la Nationale N°1

mondiale pour améliorer les infrastructures des villes secondaires au Togo. En outre, les travaux concerneront d'autres voies nationales longues de 322 kilomètres qui sont en mauvais état. Elles seront réhabilitées pour certaines et pour d'autres dédoublées. Le budget est de 143 milliards.

Rappelons qu'avant ce nouveau projet le gouvernement togolais s'est lancé depuis 9 ans sur un chantier gi-

gantique de constructions des infrastructures avec pour objectif :

- d'améliorer et de reconstruire les routes nationales inter-Etat revêtues. C'est dans ce sens que le chef de l'Etat a lancé dans le mois de février 2010 la construction de la route CEDEAO. Et puis la route nationale N° 2 (corridor Cotonou-Accra) est en réhabilitation. Le Gouvernement a également entrepris la construction des

voies de contournement de la faille d'Alédjo et des monts Défalés ;

- d'améliorer les pistes rurales et les voies d'accès aux zones de production agricoles ;
- d'améliorer l'ossature du réseau national ;
- d'améliorer la voirie urbaine.

C'est dans ce cadre que se situe le bitumage et l'aménagement de 72 km de rues pour les voiries urbaines de Lomé et la voie de contournement de la ville de Lomé à partir de la zone portuaire.

La mise en œuvre de ce nouveau projet ne manquera pas d'ajouter un plus à la politique des grands travaux initiée par le gouvernement togolais pour le bien des populations.

Ricardo

PASSEZ AU TRÈS HAUT DÉBIT!



| | VITESSE DE CONNEXION | FORFAIT* | VALIDITÉ |
|---|----------------------|--|----------|
| INTERNET HAUT DÉBIT (ADSL) | jusqu'à 2 Mbps | 12 500 F | 30 jours |
| | jusqu'à 20 Mbps | 20 000 F | |
| INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT (FTTH-FIBRE OPTIQUE) | jusqu'à 25 Mbps | 25 000 F | |
| | jusqu'à 50 Mbps | 30 000 F | |
| | jusqu'à 100 Mbps | 49 000 F | |
| FRAIS D'ACCÈS (Construction de ligne et activation) | | 25 000 F avec mise à disposition du modem routeur d'accès Internet | |



La Fibre Optique Togocom est déjà disponible ici :

- Baguida (Monument-Avépozo)
- Agoè Réserve
- Cité de Baguida (ancienne cité)
- Cité BOAD à Baguida
- Zone Pure Plage et Marcelo Beach
- Rond-point Port
- Ablogamé
- Rue de l'OCAM
- Boulevard Circulaire
- Assivito
- Kodjoviakopé
- Nyékonakpoé
- Tokoin SOTED
- Forever
- Nukafu
- Cité OUA
- Cité Millenium
- Résidence du Bénin
- Adawlato
- Hédzranawoé
- Kégué
- Sito Aéroport
- Pharmacie des Étoiles
- Adoboukomé
- Ancien CCF
- PNUD
- Tokoin Trésor
- Bvd GTA - Atikoumé
- Bvd Atikoumé - Totsi
- Bvd Totsi - Limousine
- Djidjolé
- GTA
- Supermarché Concorde
- Adidoadin
- Limousine
- Totsi
- Klikamé
- Agbalépédo
- Lomégan
- GTA
- Supermarché Concorde
- Djidjolé
- Avédji
- Cacavéli
- Anomé
- BKS 1
- Houmbi
- Bvd du 30 Août
- Avénou
- Avé Maria
- Boukarou
- Adidogomé
- Démakpoè
- Fiovi
- Minamadou
- Atiégo



Le Haut Débit Fixe

- INTERNET ULTRA RAPIDE
- APPELS ILLIMITÉS
- LIBERTÉ TOTALE

Infos & réservations : **112 / 70 43 30 00**



(*)Offres disponibles en zones éligibles et soumises à conditions.
Groupe TOGOCOM



Spécial promo

JUSQU'À
-40%

sur le
DÉDOUANEMENT

DES VÉHICULES
& DES MARCHANDISES*

jusqu'au 31 Juillet 2019

* Marchandises sous douane en souffrance



41, rue des impôts
02 BP 20823 Lomé TOGO
Tél : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

- OTR - TOGO
- OTR - Office Togolais des Recettes
- OTR - Office Togolais des Recettes

8201
RENSEIGNEMENTS
8280
ANTICORRUPTION

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Trafic d'espèces sauvages : Des milliers d'animaux saisis, 582 personnes interpellées suite à une opération conjointe mondiale INTERPOL-OMD

Une opération conjointe mondiale menée dans 109 pays, du 4 au 30 juin dernier par INTERPOL et l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), a permis de saisir d'importantes quantités d'espèces de faune et de flore protégées sur tous les continents, dont des félins, primates, tortues, reptiles, oiseaux, et même des requins. Au cours de cette opération conjointe, les premiers résultats ont permis d'interpeller des suspects dans plusieurs pays du monde.

Les saisies mondiales répertoriées comprennent 23 primates vivants, 30 grands félins et de grandes quantités de parties d'animaux, 440 morceaux de défenses d'éléphant et 545 kg supplémentaires d'ivoire, plus de 4 300 oiseaux, un peu moins de 1 500 reptiles vivants et près de 10 000 tortues vivantes, près de 7 700 parties d'animaux sauvages de toutes les espèces, y compris plus de 30 kilogrammes de viande de gibier, 2 550 mètres cubes de bois, plus de 2 600 plantes, près de 10 000 objets marins, tels que coraux, hippocampes, dauphins et requins.

L'opération nommée «Thunderball», déclenchée dans les locaux d'INTERPOL à Singapour, a également permis la saisie d'une moitié de tonne de pièces de pangolin à destination de l'Asie au Nigéria et l'arrestation de trois suspects en Uruguay qui tentaient de faire passer en contrebande plus de 400 espèces sauvages protégées. Elle a mis en évidence la poursuite du commerce en ligne d'espèces sauvages, avec 21 arrestations en Espagne et la saisie en Italie de 1 850 oiseaux résultant de deux enquêtes menées sur internet. « Les crimes liés aux espèces sauvages privent non seulement notre environnement de ses ressources, mais ont également

un impact sur la violence, le blanchiment d'argent et la fraude qui y sont associés », a déclaré le Secrétaire général d'INTERPOL, Jürgen Stock avant d'ajouter que la criminalité liée aux espèces sauvages est un double fléau qui dépouille l'environnement de ses ressources et qui a des répercussions bien plus profondes à cause de la violence, du blanchiment d'argent et de la fraude qui lui sont associés.

Ainsi, l'opération Thunderball est une action concrète qui cible les réseaux de criminalité transnationale tirant profit des activités illicites comme le trafic et la commercialisation des espèces protégées. « Nous allons poursuivre nos efforts avec nos partenaires afin que les malfaiteurs qui volent les ressources naturelles subissent toutes les conséquences de leurs actes », a-t-il enfin précisé.

Ces actions sont d'une part, une approche durable pour lutter contre la criminalité organisée liée aux espèces sauvages et d'autre part, une nouvelle étape de partenariat opérationnel conjoint de première ligne pour apporter une réponse globale couvrant la détection, les arrestations, les enquêtes et les poursuites liées au trafic d'espèces sauvages. « Ce type d'initiative va être renouvelé afin, d'une part, de sensibiliser davantage la communauté mondiale chargée de l'application de la loi à la gravité de la criminalité mondiale liée aux espèces sauvages et, d'autre part, de mieux coordonner les efforts interservices, notamment l'engagement des groupes de la société civile, pour détecter et dissuader les réseaux de criminalité liée aux espèces sauvages », a déclaré Kuni Mikuriya, secrétaire général de l'OMD.

Selon la secrétaire générale de la CITES, Ivonne Higuero, il est important de mettre un terme aux agisse-



ments des malfaiteurs qui mettent en péril les moyens de subsistance, la sécurité, les économies et la durabilité de la planète en exploitant illicitement les espèces de faune et de flore sauvages. « L'opération Thunderball envoie un message clair : nous allons continuer à coopérer étroitement avec nos partenaires du Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICWC) pour appuyer

les efforts d'application de la CITES et répondre à la criminalité liée aux espèces sauvages, en déployant nos capacités et notre expertise collectives, afin de tout mettre en œuvre et de réprimer sévèrement les auteurs d'infractions visant les espèces sauvages », a-t-elle déclaré.

Au Togo, l'ONG Eco Activists for Governance and Law Enforcement (EAGLE) dans son projet EAGLE-Togo, qui œuvre pour l'application

de la loi faunique et floristique en luttant contre les crimes environnementaux et la corruption collabore avec INTERPOL, pour lutter contre la criminalité faunique. En effet, le 07 mars dernier à Lomé, les agents d'Interpol en collaboration avec EAGLE-Togo, ont interpellé le nommé ALASSANI Razak, conducteur de véhicule long, en possession d'une pointe d'ivoire brute de 9 kilogrammes. Une suite d'enquête préliminaire menée conjointement par les deux structures susvisées, a permis d'interpeller le lendemain à Lomé Léo 2000, un deuxième nommé OUBOUTCHOU Idrissou, comme étant complice fournisseur de ladite pointe d'ivoire ; tous deux de nationalité togolaise. (EAGLE-Togo)

La lutte contre les braquages à Lomé : La patrouille met la main sur un repris de justice

L'insécurité due aux nombreux braquages enregistrés depuis le début de l'année 2019, ne laisse pas indifférente l'autorité en charge de la sécurité de la population. Du coup le ministère de la sécurité et la protection civile met les moyens nécessaires pour venir à bout de ces ennemis de la république. Si ce dispositif sécuritaire semblait au début être inefficace, les prouesses des équipes des patrouilles de ses dernières semaines ont une fois encore démontré la capacité de l'armée togolaise à gérer la situation.

Dans la perspective d'assurer la sécurité à la population togolaise, des équipes des forces de l'ordre, comme à l'accoutumée font les rondes 24h/24 sur l'instruction du ministre de la Sécurité et la protection civile, le Général Yark Damehame. C'est ainsi que dans la nuit du jeudi 18 juillet 2019, les militaires en patrouille ont mis la main sur l'auteur du braquage qui avait eu lieu, quelques heures plus tôt dans la même journée dans le quartier de Kégué.

Selon les informations policières, il s'agit d'un certain « Gnano, un repris de justice, qui a été arrêté par la patrouille des militaires dans la

nuit du 18 juillet ». Selon une source, « il avait d'autres an-



Gal Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la protection civile

técédents et avait en sa possession, beaucoup de sachets contenant du cannabis. C'est un repris de justice. Il est sorti, cela ne fait pas encore six (6) mois », poursuit la

même source. Les deux autres personnes identifiées comme faisant partie de ce réseau et actuellement recherchées ont réussi à s'enfuir avec la somme de 200.000 de FCFA et 3 portables volés. L'individu interpellé croupit depuis le vendredi dernier à la prison civile de Lomé. Cette action des forces de l'ordre démontre à suffisance qu'avec

la collaboration de la population ce phénomène de braquage intempestif peut être réduit, voire éradiqué.

Daniel A.



**CHAQUE
JEUDI DANS
LES KIOSQUES
LISEZ ET
FAITES LIRE**



SAFER



Chers usagers de la route,
merci de prévoir exactement
le montant équivalent à votre
redevance afin de réduire
le temps d'arrêt au péage

Ceci est un message de la **SAFER**

Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier SAFER

- 📍 *Route Nationale N°1 (Agoè Cacaveli)*
- 📮 *Lomé-Togo BP: 8646*
- ☎ *Tél: (+228) 22 51 88 55*